

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction: Oscar McDONALD
Secrétaire: P. A. J. VOYER
BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

Mercredi 13 Aout 1890

AVIS

NOUS PRIONS TOUTES LES PERSONNES QUI NOUS ONT DEMANDE DERNIEREMENT D'ÊTRE PLACÉES SUR NOS LISTES D'ABONNÉS, DE VOULOIR BIEN PATIENTER PENDANT QUELQUE TEMPS. NOUS LACHERONS DE LES SATISFAIRE AU PLUS TOT. IL NOUS EST PRÉSENTEMENT IMPOSSIBLE D'EXÉCUTER SUR LE CHAMP NOTRE JOURNAL À TOUTES CEUX QUI LE DEMANDENT. NOUS NE POURRONS LE FAIRE QU'À MESURE QUE NOUS REFRANÇHERONS DES NOMS DE NOTRE LISTE D'ABONNÉS. POUR LE MOMENT NOS FACILITÉS DE TRAVAIL NE NOUS PERMETTENT PAS D'AugMENTER NOTRE CIRCULATION. NOUS PÉRISSONS VOIR SOUS PIED NOUS PROCURER UNE NOUVELLE PRESSE.

REGHOS DU JOUR

Le sous-ministre de la Marine a refusé aux bateaux le droit de passer le canal Lachine le dimanche.

M. Pelland, vient de publier un volume de 812 pages contenant les discours et conférences de M. Mercier.

Il est rumour, dit le MAIL, à Québec que M. Ernest Winham a été invité à prendre la direction du parti de la réforme dans la Péninsule.

Grâce au Pacifique Canadien une lettre partie de Londres le 1er est rendue à Victoria, le 13. Elle fait donc par jour une moyenne de 430 milles.

Les dernières nouvelles à Québec: M. Tarocette sera fait régistrator conjoint de Montréal. M. Marchand deviendra sergent-major de l'Instruction Publique. M. Tessier sera le futur orateur et M. David remplacera feu M. Longpre.

Il résulte de l'enquête à laquelle a procédé la commission parlementaire du travail, en France, que les deux tiers environ des ouvriers parisiens sont favorables à la réglementation du travail et à la limitation de la journée à dix heures.

Nous proposons, dit le CANADIEN, le vote compulsif et les pénalités les plus rigoureuses contre ceux qui se rendent coupables de contrefaçon le vote compulsif comme premier moyen, les pénalités comme moyen de second ordre.

Tous les journaux reproduisent les paroles patriotiques prononcées par le cardinal Merril lors de sa réception par le conseil fédéral.

Le jour où la neutralité de la Suisse serait menacée, cardinal, évêques, prêtres, fidèles, nous nous leverions tous pour la défendre.

M. le Dr J. M. Beausolil vient de publier une brochure de 50 pages, sur la question Laval-Victoria, qui a pour titre: "Le dernier chant des Serins de Laval."

C'est une réponse au mémoire publié par les professeurs de Laval sur la question universitaire.

Le ton de la brochure du Dr Beausolil est très agressif, comme on peut en juger par le titre qu'elle porte.

En feuilletant le budget général anglais, on trouve des singularités assez inattendues.

Ainsi le duc de Saint-Alban touche \$1,835 par an comme inspecteur principal des faucons de la cour; le duc de Hamilton a un traitement annuel de \$225, en qualité de gardien des jardins de Holywood; le marquis de Downshire, constable du fort de Hillsborough, touche \$270.

Voici, d'après une récente statistique, de quelle façon est évaluée, dans les principaux États du globe, la consommation annuelle du sel par habitant: Amérique, 25 kilogrammes; Angleterre, 20; France, 15; Italie, 10; Russie, 9; Autriche, 8; Prusse, 7; Espagne, 6; Suisse, 4.

La production du sel dans le monde entier est environ de 7,300,000 tonnes par an. En 1876, la France produisait 350,000 tonnes de sel chaque année, elle en produisait aujourd'hui 666,000 sur lesquelles 370,000 tonnes servent à l'alimentation; le reste est utilisé par l'industrie.

Le cardinal Newman était né à Londres en 1801. Il suivit les cours de l'Université d'Oxford d'où il sortit en 1820, avec tous les honneurs classiques. Il devint compagnon du collège d'Oxford.

En 1825, il devint vice-principal de l'Institut de St. Alban, dont le R. Whately, (plus tard archevêque) était principal. En 1828, il fut transféré au collège Ste. Marie à Oxford où il resta jusqu'en 1842, date à laquelle il alla fonder à Littleton une communauté d'un ordre ascétique. Il était considéré avec le Dr Pusey comme le personnage le plus influent de la Haute Église anglicane.

Amis d'octobre 1845, M. Newman et ses amis se séparèrent de cette église et entrèrent dans l'église catholique.

Il fut successivement supérieur de l'Oratoire de St. Philippe de Noél, Birmingham, recteur de l'université catholique de Dublin, fondateur d'une école catholique d'Edgbaston, près de Birmingham.

On prétend que le cardinal ne croyait pas au dogme de l'infélibilité du souverain Pontificat; mais il a contredit lui-même cette nouvelle, puisqu'il a même enseigné la croyance à ce dogme.

Mgr. Newman reçut le chapeau de cardinal de Léon XIII, en 1879.

L'opinion d'un Confrepre

Nous donnons ci-dessous l'opinion de la Presse sur l'ouvrage de M. Lussier. On y verra sous une autre forme beaucoup de nos propres appréciations.

FAUTES A CORRIGER: - M. Alphonse Lusignan vient de publier une brochure de 180 pages intitulée: Fautes à corriger, une chaque jour. C'est un ouvrage méritoire, certain ment d'être lu. Pourtant, il ne contient à peu près rien de judicieux qui n'ait été dit et répété vingt fois déjà, sous une forme ou sous une autre. Mais lorsqu'il s'agit de purger notre langage des anglicismes et des barbarismes qui le déparent, il faut revenir souvent à la charge, au risque de paraître copier ses devanciers. Nous le félicitons donc M. Lusignan d'être venu, à son tour, signaler à l'attention de nos écrivains certaines fautes impardonnables qui se commettent toujours, malgré les efforts que l'on fait, depuis un quart de siècle, pour les bannir de nos écrits et de nos discours. Ce qui gêne le travail de M. Lusignan, c'est le poids trop apparent de grossier sa brochure. Au lieu de s'en tenir à des fautes graves, incontestables et commises par beaucoup de personnes, il s'amuse à établir des nuances (odorant et odoriférant); à nous faire remarquer des choses puériles; à ce qui prend un accent aigu, archevêque d'un grand pas; à relever des fautes qui ne se commettent jamais, pour ainsi dire (temps maléfique, débats languissants, vœux éternels, gêner à des affaires, etc.); à vouloir introduire (ce mot français qui n'est pas leur raison d'être ici) (bottin pour almanach des adresses).

M. Lusignan a aussi le tort d'exclure certains mots uniquement parce qu'on ne les trouve pas dans les dictionnaires. Voici un exemple de ce que nous appelons excessif.

"On dit courtoisement: Votre mouchoir est le magnolia, et on ne peut pas dire: Cette pomme goûte la fraise. C'est bien malheureux, car il existe tant de parité entre les deux végétaux, et chacun de nous fait cette faute si naturellement! On doit dire: Cette pomme a le goût, la saveur de la fraise. Mais la langue se perfectionne, et la faute d'aujourd'hui n'en sera peut-être pas un demain."

Alors pourquoi vouloir proscrire ce mot? Pour la même raison, pourquoi condamner avocasser, employer comme verbe actif? Sans doute, ce mot doit se prendre toujours en mauvaise part; mais de ce que les dictionnaires, au mot avocasser, n'enregistrent encore qu'un verbe neutre, il ne s'ensuit pas que nous devions renoncer à son usage.

"Cette homme avocasse toutes les mauvaises causes", voilà une phrase qui n'est pas plus conforme à ce que l'on trouve dans les dictionnaires, mais qui n'en est pas moins française. C'est aussi en vain que M. Lusignan cherche à bannir de notre langage l'ennemi de quelqu'un; faute charmante, il l'admet. Eh bien! puisque le mot est charmant, il restera, en dépit des dictionnaires et de M. Lusignan; et en restant il finira par acquiescer droit de cité. Du reste, M. Lusignan avoue que "cela se dit en Bretagne comme au Canada." C'est plus que suffisant. Peu nous importe ensuite de savoir que ce mot charmant n'est pas reçu dans le langage officiel. Les Français du Canada possèdent, tout au moins, les Français de France, le droit d'enrichir notre commun héritage. Dans l'exercice de ce droit ils n'ont, les uns et les autres, qu'un devoir à remplir: respecter le génie de la langue française, les règles du bon goût et de la logique. - LA VÉRITÉ.

POLITIQUE ET ARMÉE

La consternation règne parmi les autorités militaires de la Grande Bretagne.

Trois tentatives de révolte ont éclaté tout dernièrement parmi les régiments stationnés à Londres et dans les environs. Ce furent les Grenadier Guards, l'élite de l'armée, qui donneront l'exemple. Les soldats refusèrent de se rendre à la parade avant que le commandant eût promis d'écouter leurs griefs et de leur rendre justice. Les chefs des révoltés passèrent complètement en court-martinet et sont maintenant en prison. Les autres furent exilés aux Bermudes. Le colonel commandant Maitland fut congédié.

L'excitation causée par cet événement inouï dans les annales de l'armée anglaise depuis un siècle, s'éteint à peine apaisée, qu'une seconde révolte éclatante à Exeter dans l'artillerie royale.

Cette fois c'était plus sérieux. Il fallut user de force pour réduire les insurgés. Mais la punition ne fut pas plus sévère.

Enfin, vendredi, une troisième insurrection éclata dans la garnison de Chatham. Les instruits, barricadés dans un des entrepôts, ont fait mille fois de résister et de faire feu sur ceux qui tentaient de les arrêter. Pendant quelque temps on a cru qu'il y aurait effusion de sang. Il fallut un déploiement de force considérable pour les convaincre qu'il valait mieux mettre bas les armes.

Ces révoltes répétées indiquent un profond mécontentement dans toutes les branches de l'armée. Les radicaux attribuent la cause à l'incompétence de l'administration supérieure. Le duc de Cambridge, disent-ils, n'est pas en état de commander l'armée. Il y a longtemps qu'il ne serait plus à sa tête si la Reine n'avait pas usé de son influence pour l'y maintenir.

Les libéraux ajoutent que l'ingé-

reuve continuée des officiers dans la politique constitue pour les soldats un exemple pernicieux. La plupart des officiers, en effet, ne se contentent pas de manifester un tyranisme outré dans des circonstances où ils devraient conserver la neutralité la plus scrupuleuse. Lord Wolseley surtout est accusé d'avoir fait du principe que tout un soldat ne soit d'aucun parti, en se jetant tête baissée dans la campagne contre le Home Rule.

Il est probable qu'il y a beaucoup de vrai dans ces remarques. Quoiqu'il en soit il est évident qu'au point de vue de la discipline l'armée anglaise n'est plus ce qu'elle était, et cela est grave.

Depeches du Soir

(Service Spécial)

LE SECOND
Paris, 13 août.—On signale un autre cas de choléra ici.

CHOLERA
Cairo, 13 août.—Hier est mort du choléra 117 personnes à la Mecque et 79 ici.

GREVE
Petersburg, 13 août.—3000 machinistes sont en greve. Il y en aura 2000 demain.

EN DANDE
Buenos Ayres, 13 août.—Le président Ceban a été attaqué par le populace. La police protège sa maison.

EN DEMANDE
Glasgow, 13 août.—Le feu canadien est plus en demande qu'il jamais. On offre actuellement \$9.00 la tonne.

PEUT-ÊTRE UN CANARD
Londres, 13 août.—Le pape va, paraît-il, faire construire un autre palais sur les terrains attenant au Vatican.

POUR JOUER
Baltimore, 13 août.—Une jeune fille a empoisonné sa mère et deux personnes et en réponse à ceux qui lui demandent pourquoi, elle répond: For Fun! pour jouer.

ÉTAT NORMAL
New York, 13 août.—Les choses ont repris leur cours normal sur les lignes de chemin de fer Vanderbilt. Les grévistes semblent avoir le dessous généralement. Les trains marchent.

LE DEMOLISSEUR
Rome, 13 août.—M. Crispien a fait dresser la liste de toutes les maisons religieuses établies à Rome, y compris les couvents, et celles qui, d'après la loi, doivent être supprimées.

LES FUNÉRAILLES DU CARDINAL
NEWMAN
Londres, 13 août.—Le corps du cardinal Newman sera exposé dans la chapelle de St. Philippe de Neri à Edgbaston jusqu'au temps des funérailles qui auront lieu mardi prochain.

UNE SCÈNE
Londres, 13 août.—Dans une passe d'armes très violente aux Communes le ministre Matthews a appelé le député Tanner un "vulgaire interrupteur" et celui-ci a répondu que Matthews était le plus misérable individu qu'il n'ait jamais pu placer sur les bancs du ministère. Il a été obligé de faire des excuses.

UNE CATASTROPHE EN ALLEMAGNE
Berlin, 13 août.—Pendant un violent orage, à Crefeld, une maison contenant une cinquantaine de locataires s'est écroulée tout à coup. Trois personnes ont été tuées. On est parvenu à retirer leurs cadavres très vivants. On en a sauvé vingt ou moins gravement blessés, tandis que d'autres sont encore ensevelis sous les débris. Aux dernières nouvelles, on connaissait le nombre exact des personnes tuées, savoir: trois hommes, six femmes et 17 enfants.

LE PRÉSIDENT SAUVÉTEUR
BANGOR, 13 août.—De sérieux accidents se sont produits à Cape May on se trouvent actuellement le président Harrison et le secrétaire d'Etat Blaine. Cape May est une station balnéaire très fréquentée, mais on y a souvent de violents courants sur la plage. Dans l'après midi, huit couples de personnes ont été entraînés par ces courants, au moment où elles se baignaient, et ont failli se noyer. Parmi elles se trouvait Mme Dinwiddie une nièce du président. Ce dernier a été un des premiers à porter secours aux personnes en danger et a domé lui-même les autres nécessaires. Tous les baigneurs ont pu être sauvés, quoique quelques-uns aient été évanouis sur la plage sans connaissance.

LE PAPE PARLE
Rome, 13 août.—Dans le but de contredire officiellement les mauvaises nouvelles que l'on fait courir sur la santé de Sa Sainteté, le pape a célébré aujourd'hui une grande messe pontificale dans la chapelle Pauline. Cette célébration a eu lieu grand pompe. Le pape était entouré de toute sa cour, et quoiqu'il fut très pâle, il est évident que sa santé et son esprit sont aussi vigoureux que par le passé. Il s'est avancé avec une grande majesté et sans aucune assistance. Il avait même abandonné la came soignée sur laquelle il s'appuyait habituellement.

Dans son sermon, il a répété ses plaintes antérieures contre le gouvernement italien dont il a accusé la conduite dans l'affaire des ouvriers piémontais. Il a signalé les confiscations des biens de diverses Sociétés catholiques. Il a dit que, dans Rome seule, il y a vingt-huit églises fermées, qu'elles seront ou démolies ou, pour la plupart, transformées en théâtres et cafés-concerts.

DEUX BRAVES
TROIS-RIVIÈRES, 13 août.—A St. Léon comte de Maskinonge, le tonnerre a frappé l'église et y a allumé un incendie qui aurait causé un désastre sans le courage et le dévouement de deux braves jeunes gens qui ont risqué leur vie pour l'éteindre.

Le flûte qui avait frappé le paratonnerre du rond-point avec une violence extraordinaire, avait parcouru le chaperon du toit d'un pont à l'autre et mis le feu à un ou deux endroits.

M. le chanoine Tessier, curé de la paroisse et Mgr des Trois Rivières, qui se trouvaient en visite chez lui, en apercevant la fumée se précipitèrent pour aller donner l'alarme quand ils virent deux jeunes garçons de dix-sept ans, MM. Arthur Lesage et Napoléon Chevalier, voler avec agilité dans les échelles avec chacun un seau rempli d'eau.

Ces deux jeunes gens avaient vu la foudre frapper l'église et s'étaient élanés au secours à quelques pieds plus loin. Ils y rendirent immédiatement, enlevèrent le chaperon de fer blanc rougi par le feu qu'il recouvrait, tout en se brûlant les mains assez gravement et démontèrent ce commencement d'incendie avec leur dernier seau d'eau. L'église était sauvée.

VOL DANS UNE EGLISE

ST PIERRE LES BECCUETS, 14 août.—La nuit dernière, des voleurs sont entrés dans l'église de cette paroisse. Ils ont monté sur l'église par une échelle, se sont rendus au clocher et après avoir brisé une trappe, sont descendus dans l'église. Tout ce qu'ils ont touché de leur convenance, c'est un trou de vitre et la clef du tabernacle: le tronc était dans l'église, et la clef du tabernacle dans une armoire de la sacristie. Ils ont laissé une autre clef qui portait un cordon avec des glands comme on en met ordinairement aux clefs de tabernacles.

On a vu aucune trace: ce sont probablement des voleurs qui voyagent sur l'eau.

Nouvelles de Montreal
MONTREAL, 13 août.—M. P. M. Sauvaille est définitivement nommé au greffe du protonotaire comme employé supplémentaire avec un salaire de \$1,600. Il est remplacé au greffe par M. J. A. Séguin.

Le constable E. Morell, qui est membre du corps de police depuis 14 ans, et qui est accusé d'assaut indécent sur une enfant de dix ans, a été condamné à six mois de prison et se rappelle pas les circonstances.

Deux jeunes gens, on devrait plutôt dire deux enfants, ont laissé, ce matin, la maison de leurs parents respectifs, dans l'intention de gagner leur vie sous d'autres cieux. Ils sont passablement ambitieux, et l'on suppose qu'ils se sont embarqués sur l'un des transatlantiques qui transportent les bestiaux, et se sont engagés en qualité de pilotes de bœufs, ainsi que les bœuviers sont nommés.

M. Arthur Delisle a déclaré, paraît-il, à un journaliste qu'il ne se présentera pas dans la division électorale de Portneuf, préférant se livrer exclusivement à la pratique de la profession d'avocat.

M. Lomer Gouin n'a pas encore donné de réponse à la délégation qui est venue lui offrir la candidature et il doit tout prochainement faire connaître sa décision.

On annonce la disparition, depuis hier matin, d'un brillant journaliste de Montréal. Il devait quitter le pays ce soir avec sa légation pour l'Europe, où il possédait, paraît-il, des châteaux en Espagne et un titre nobiliaire. Sa femme, qui se doutait de quelque chose de fâcheux, est un canadien qui avait quelque argent, assure-t-on, et elle a demandé aide aux détectives pour retrouver la trace de son mari.

Nouvelles de Quebec
QUEBEC, 13 août.—Hier trois femmes de Québec se sont enlevées paisiblement à la cuiller de leur mari, près de Loreite.

Les charnières de bois, elles attendent des grognements, mais n'en firent pas de cas tout d'abord. Tout à coup, elles aperçurent deux ours qui essayaient leurs griffes sur l'œuvre d'un arboriste. Les deux ours se précipitèrent à la station du chemin de fer et le poste le plus près, elles s'y rendirent en criant: le gardien de la gare sortit et vit en effet les deux ours sur la voie ferrée.

Hier cinq ou six chasseurs ont allé les chasser, mais on n'a pas encore de nouvelles de l'expédition.

Une fillette de 200 piels, Adèle Carrier, a fait un échec de 200 piels et ne s'est pas blessée.

La mode de faire des charnières à ceux qui jugent à propos de se marier, deux fois ou plus, semble être oubliée au pays. Mais il paraît qu'on y revient dans les paroisses du lac du feu.

M. Caliste Leblanc, de l'aimée, ayant convolé en secondes nocces dernièrement, les jeunes gens du voisinage se sont réunis lundi dernier pour secourir le nouveau couple. Afin de faire plus de tapage, quelques-uns avaient apporté des fusils chargés.

Remises dans le bois, elles attendent des grognements, mais n'en firent pas de cas tout d'abord. Tout à coup, elles aperçurent deux ours qui essayaient leurs griffes sur l'œuvre d'un arboriste. Les deux ours se précipitèrent à la station du chemin de fer et le poste le plus près, elles s'y rendirent en criant: le gardien de la gare sortit et vit en effet les deux ours sur la voie ferrée.

THE BROADWAY
Marchandises spéciales pour Habillements d'Été COUPE ELEGANTE et GARANTIE.

W. H. MARTIN
133 RUE SPARKS 133
OTTAWA.

ESSAYEZ, CREDIT, HOWE

A TOUS SANS GARANTIE. MEUBLES, TAPIS, PRELART, LITERIE.

Metropolitan Mfg. Co.
557 Rue Sussex.

L'HOMÉOPATHIE
D. C. McLAREN, M. D.
Médecin et Chirurgien
Au No. 89, Rue Slater.

HOSE

(BOYAUX)

\$5.50 pour 50 pieds
\$7.00 pour 50 pieds
\$7.50 pour 50 pieds
\$9.00 pour 50 pieds
\$11.00 pour 50 pieds

Y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

AVIS AUX CROCIERS

DE LA SUCCESSION DE FEU NORBERT MAILLON
Actes par le présent donné conformément aux Statuts Révisés d'Ontario, chap. 110, Sec. 36, que tous les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre les biens personnels de feu Norbert Mailillon, dans le Comté de Carleton, Voyageur, qui est mort le 30 jour de Mai A. D. 1890, ou en près du Fort Ouelong, dans le comté de Pontiac, Province de Québec, sont par le présent demandés de donner ou envoyer avec toutes dépenses payées, avant le 29 Aout 1890, au dit administrateur procuroeur du Rev. Leon Napoleon Campan, Procureur du Rev. Leon Napoleon Campan, Administrateur des biens personnels du dit défunt, 369 rue Sussex, Ottawa, Ont., sous noms de baptême et de famille, leurs adresses et descriptions, les détails et preuves de leurs réclamations, et un état de leurs comptes et la nature et le montant de leurs créances ou garanties (s'il en ont).

Et avis est par le présent donné qu'après le 29 Aout 1890 le dit administrateur procuroeur pour lesquels il aura été notifié, et le dit administrateur ne sera pas responsable pour les biens de défunt ou pour aucune partie de ses biens, à aucune personne ou personnes pour les réclamations lesquelles ils n'aura pas en de notice au temps de la dite distribution.

Daté à Ottawa ce 19 juillet 1890.
ALFRED E. LUSSIER,
Procureur pour le dit administrateur

RIVIERE OTTAWA
AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CAH CHETTES, adressées au sous-ingénieur et portant à l'entour "Soumission pour mole (Pier Work), etc., Ste Anne, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mâles, Mardi, le 12ème jour d'Aout courant, pour la construction d'un Môle (Pier Work), etc à Ste Anne sur la rivière Ottawa.

Les plans et spécifications de l'ouvrage peuvent être examinés le samedi 10ème jour (Lundi) d'Aout courant, à ce bureau et à la résidence du Gardien de l'écluse à Ste Anne, où des formulaires imprimés peuvent être obtenus.

Dans le cas d'une société on devra adjoindre à la soumission les signatures courantes au long de chaque membre de la dite société, la nature de ses occupations et la résidence de chaque membre de cette société, et, de plus, un chèque accepté sur une banque ou sur un particulier en Canada, pour la somme de \$1,000 doit accompagner la soumission.

Les chèques acceptés doivent être envoyés en faveur du Ministre des Travaux Publics et seront retournés à ceux qui les auront envoyés, et leur signature respectifs dans le cas de soumission non acceptées.

Le département toutefois ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni aucune autre.

Par ordre
A. P. BRADLEY,
Secrétaire,
Département de Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, le 13 Aout 1890

Peinturez
Vos Bâtisses en Briques
AVEC
La Peinture à Briques plates
DE
HOWE

Prepares dans toutes LES COULEURS.

JOHNSON HOUSE

Cette nouvelle maison autrefois occupée par la pharmacie Dacier, a été complètement renouvelée et divisée pour un hôtel de première classe. De grandes chambres bien aérées sont à la disposition du public.

La magnifique buvette de l'hôtel est fournie de boissons et liqueurs et cigares de premier choix.

Johnson House
517 RUE SUSSEX 517
OTTAWA.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. E., Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.;
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc.
ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
BUREAU
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

O'GAR, McAVISH & WYLD
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.
Bloc Hay, rue Spark Ottawa, Ont.
MARTIN O'GAR, O. C. D. E. McAVISH Wm. Wyl.

Dr. R. CHEVRIER,
276 Rue Dalhousie
Heures de Consultation 10 à 12 m., 2 à 5 p.m., et 7 à 8 p. m.

LES MILLEURS CHARBON
QUALITES DE CHARBON
T. G. Brigham
Successeur de J. C. Brown & Co.
10 WOODLAND
20 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché
Portes chassis, et ja'curserie, bois préparé, peintures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez
R. WOODLAND
38 rue Bessière, près du bassin du Canal

Belcourt, MacCracken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA
N. A. Belcourt, John J. MacCracken, Geo. F. Henderson.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER J. J. GODFREY

Walker, McLean & Blanchet.
AVOCATS
Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., etc.
No. 34 1/2 Rue Elgin, Ott. O.
(EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blanchet.

LUSSIER & ROUTHIER,
Avocats, Notaires, etc.
Bureau -- 569 Rue Sussex
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)
Argent apêtré avec avantage spécial l'emprunteur.
A. E. LUSSIER, B. A. -- M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Succr. de feu L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
--BUREAU--
OTTAWA, Ont.
ARGENT A PRETER

CHEMIN DE FER
Canada & Atlantique

Vous proposez vous de visiter cet été le fleuve St. Laurent, le lac Champlain, les Adirondacks, les Montagnes Vertes, les Montagnes Blanches, la mer on tout autre endroit où vous voulez visiter votre santé, avant d'acheter votre billet, adressez-vous au bureau des billets de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlantique, 24 rue Sparks, bloc de l'Hôtel Russell, où l'on vous donnera les avantages spéciaux.

Les billets de l'été sont en vente au bureau de la compagnie du chemin de fer Canada et Atlant